

Tribune - La question du travail et de sa dignité

Author : Cyril Brun

Categories : [En Une](#), [Points non négociables](#)

Date : 3 mai 2016



La crise française actuelle, autour de la loi travail, ainsi que les [rappels](#) du pape sur le travail m'invitent à une réflexion sur le sens du travail. Il me semble, en effet, que certains archaïsmes typiquement français faussent la conception et la notion même du travail.

Au fond, nous ne créons rien. Ceci n'est pas en notre pouvoir. Nous agissons à partir de la création. Le génie humain n'est pas créateur, mais participation à l'œuvre créatrice. Quoi que nous fassions, notre travail sera toujours une action sur la nature et à partir d'elle. Ce qui veut dire que mon action sera constructrice ou destructrice. Et ainsi, je suis responsable de mes actes envers la nature, car j'ai le pouvoir de faire des choix qui orienteront mon activité et, au-delà, détermineront le Bien Commun. Car, au final, si le travail est un acte personnel, il n'est autre que ma contribution au Bien Commun. Le travail est donc un devoir. Il est un dû à la collectivité.

Mais il est également constitutif de l'homme. Il est inhérent à l'homme de travailler. Aussi, le caractère personnel du travail doit-il être mis en évidence. La personne humaine du travailleur se trouve engagée avec tout ce qu'elle est dans son travail. Ce qui fait que celui-ci est l'expression de la personne humaine, peut-être mieux que toute autre chose.

Cette distinction est capitale, car à l'inverse du socialisme pour qui l'homme a une dignité parce qu'il travaille, nous pouvons affirmer que la dignité du travail est dans la personne. Le

travail est un acte humain. Et il faut qu'il le demeure. L'homme ne peut être assimilé à une machine ou à une bête dans son travail. Il convient donc que les conditions de travail respectent la dignité humaine dans sa totalité. En second lieu, le travail est nécessaire pour respecter la dignité humaine. L'homme n'est pas un animal qui attend le fourrage. Il doit être autonome pour sa survie et le travail est la garantie de cette autonomie. Chaque homme a le devoir que lui impose la nature de conserver l'existence. Il a donc un droit naturel à trouver dans son travail le moyen de faire vivre sa famille.

Mais arrêtons-nous un instant afin de considérer le travail à l'aune de la dignité humaine. Depuis plusieurs années, en France particulièrement, nous assistons au retour en force d'une dévalorisation du travail. Dans l'antiquité, et sous d'autres formes jusqu'à la révolution industrielle, le travail possédait une valeur intrinsèque. C'est-à-dire qu'il avait valeur par lui-même. De là découlait une dignité inégale dans le travail. Un travail manuel était considéré, par essence, moins digne qu'un travail intellectuel ou militaire. La dignité du travailleur s'en trouvait, de fait affectée. Et finalement c'est le travail qui qualifiait, pour partie, la dignité de l'homme. L'exemple de l'esclave dans l'antiquité est assez expressif. Le christianisme a tout de suite donné à l'homme une dignité propre, indépendante du travail ou de la position sociale. Dès lors le travail ou la place dans la société surajoutait ou non une dignité supplémentaire à la dignité fondamentale de la personne humaine. L'ère industrielle, sans renier la dignité essentielle de l'homme, a surdimensionné, à nouveau, la dignité du travail, au point qu'elle supplanta la dignité native de l'homme dans bien des cas. Il convenait, dès lors, de maintenir, voire de remettre l'homme, en tant qu'homme au centre des préoccupations. Ce fut, d'une manière générale, le grand combat du XXème siècle, avec les épisodes saillants du nazisme, du taylorisme et du socialisme soviétique. De ce combat, la dignité humaine sort tout à la fois renforcée et affaiblie. Il n'y a pas lieu, ici de nous étendre sur cette dignité de l'homme. Retenons simplement qu'elle est désormais fort galvaudée par une multiplicité de définitions qui la sous-tendent et, de ce fait, l'entravent.

La question du travail est une de ces entraves majeures. Dans ce combat qui opposa, et dans certains pays oppose encore, les patrons et les ouvriers (au sens large), le travail a perdu sa valeur. Non seulement il qualifie de moins en moins la dignité d'une personne, mais il apparaît comme contraire à cette dignité. Plus exactement, on tente de chasser un excès par un autre. Nous avons traversé une longue période qui, en hypertrophiant la valeur du travail, a engendré des clans, des classes pour reprendre l'expression marxiste. Dans cette conception, le travail est devenu, non pas un enjeu, mais un champ de bataille. C'est sur ce champ qu'il a été mis en pièce. Dès lors que le travail qualifiait la dignité humaine et que certains travaux étaient jugés plus dignes que d'autres, alors il y avait une hiérarchie dans la dignité humaine, ce qui est moralement inacceptable, mais surtout invivable pour ceux qui se trouvaient ainsi au bas de l'échelle. Il faut reconnaître que cette conception a la vie dure, particulièrement en France où le '80% d'une classe d'âge au bac' de François Mitterrand a renforcé un certain mépris des métiers manuels.

Dans un tel contexte, qui fondait la dignité sur le type de travail, le seul espoir de restaurer une égalité était de discréditer le travail lui-même. C'est ainsi que nous avons assisté à la lente

dévalorisation du travail. Cette dévalorisation s'accompagnait, en outre, de l'accroissement du chômage et donc de nombreuses personnes humaines marginalisées et en passe de perdre toute dignité. La rencontre de ces deux événements ne fit qu'accentuer le phénomène. Ainsi, sous une nouvelle forme, la dignité de la personne humaine et le travail furent à nouveau dissociés. Cette dissociation se fit et se fait encore au profit de la consommation sous toutes ses formes.

Désormais, le travail entrave ma consommation de biens et de loisirs. L'épanouissement ne se situe plus dans la production de biens et de service, mais dans l'usage de ces biens. L'homme ne trouve plus la sensation de sa dignité dans l'être, mais dans l'avoir. Or le travail est une émanation de l'être même de l'homme, tandis que la consommation surajoute un bien à l'être même de l'homme. Lorsque je pose un acte, qu'il soit professionnel ou non, cet acte est le fruit de moi-même et quelque part révèle mon être.

Nous touchons là au cœur du lien entre dignité et travail. La dignité de l'homme repose sur un certain nombre de fondamentaux parmi lesquels le droit à l'intégrité, la responsabilisation, la liberté. L'intégrité de la personne humaine lui permet de poser librement des actes responsables, issus du plus profond de ce qu'elle est. Ces actes responsables concernent l'ensemble de la communauté humaine et la construisent. Par son travail, la personne humaine prend sa part à l'édification de l'édifice commun dans lequel, par ce travail, il s'insère. D'où le drame du chômage qui exclut de l'édification de la société.

En outre, le travail permet d'acquérir l'autonomie nécessaire à sa liberté. La personne assistée demeure dépendante du bon vouloir de l'autre et d'une certaine manière reste un mineur. Cette autonomie, au contraire, peut alors ouvrir à l'avenir.

Le concept de personne humaine révèle par nature que l'homme est un être de relation. C'est ce qui différencie la personne de l'individu. La relation s'établit entre le moi à construire et le moi participant au monde et aux autres. La nature même de l'homme exige cette relation qui n'est autre qu'une somme d'équilibres entre moi et le monde. Le travail est, par excellence, le lieu de cet équilibre nécessaire à la personne humaine. Considérer l'homme du seul point de vue de sa consommation et de ses loisirs le renvoie à lui-même, en en faisant un simple consommateur et non acteur de ce monde dans lequel il s'insère.

En France aujourd'hui, nous avons une nette tendance à considérer le travail comme un obstacle à notre possibilité d'utiliser ... le travail des autres ! Car pour consommer, il faut bien qu'il y ait des producteurs. Cette pensée issue des déviations d'un certain socialisme marxiste, n'est, avouons-le, pas très éloignée des sociétés antiques qui mettaient au travail les esclaves pour se libérer du temps de loisirs ou de politique.

Quel droit ai-je à consommer si je ne participe pas à la production ? N'est-ce pas la définition même du parasite ?

Il y a donc une valeur intrinsèque au travail, celle-là même qui le rend constitutif de la dignité de l'homme. Mais un nouvel obstacle se dresse sur le chemin de la revalorisation du travail : l'effort ! Dépassant largement le monde du travail, il faut bien admettre que la politique

d'assistanat et l'instabilité d'une 'génération zapping' ont notablement affaibli l'endurance et la résistance à l'effort. Aussi, pour parvenir à revaloriser le travail, il sera nécessaire de revaloriser et de récompenser l'effort. Car depuis le péché originel, le travail est pénible et c'est une donnée que l'on ne peut négliger.

De tout cela ressort une évidence : le travail est social. En effet, le travail est LE moyen de coopérer à la Création, c'est à dire à l'accroissement du Bien Commun. En outre, la répartition des tâches et des talents fait du travail LE moyen de donner aux autres ce qu'ils n'ont pas et de me procurer auprès d'eux ce qui me manque. Le travail humain est par nature destiné à unir les peuples. Il est source et expression de la solidarité. Sans avoir peur des mots, le travail est un **service de l'humanité**. Conformément aux principes du Bien Commun, le travail est donc destiné au perfectionnement moral et matériel du travailleur et de la communauté.

Le travail est fait pour l'homme et non l'inverse.